

Formations d'équipe 21-22

en intra ou réseau d'établissements



Conditions de financement

- ➔ **10 enseignants minimum**
- ➔ **6 heures** de formation **minimum** (continues ou discontinues)
- ➔ **Durée** de formation **plafonnée à 18h par unité pédagogique** au titre de l'année scolaire
- ➔ Financement forfaitaire **dans la limite de 1 200 € pour 6h** en animation simple ou **1 500 € en co-animation** pour un groupe. Pour plusieurs groupes, complément dans la limite de 1 000 € par groupe supplémentaire par tranche de 6h
- ➔ **Ne pourront pas faire l'objet d'une prise en charge** financière :
 - les **frais annexes des formateurs** et le matériel additionnel
 - les formations axées sur la **prise en main de matériel**
 - les formations axées sur la **réécriture du projet d'établissement**
- ➔ Les projets sont réceptionnés et étudiés **au fil de l'eau**, dans la limite du budget disponible pour 2021-2022
- ➔ **L'organisme de formation** doit être **certifié Qualiopi** ou justifier de son engagement dans la démarche de certification (ces vérifications sont assurées par Formiris).

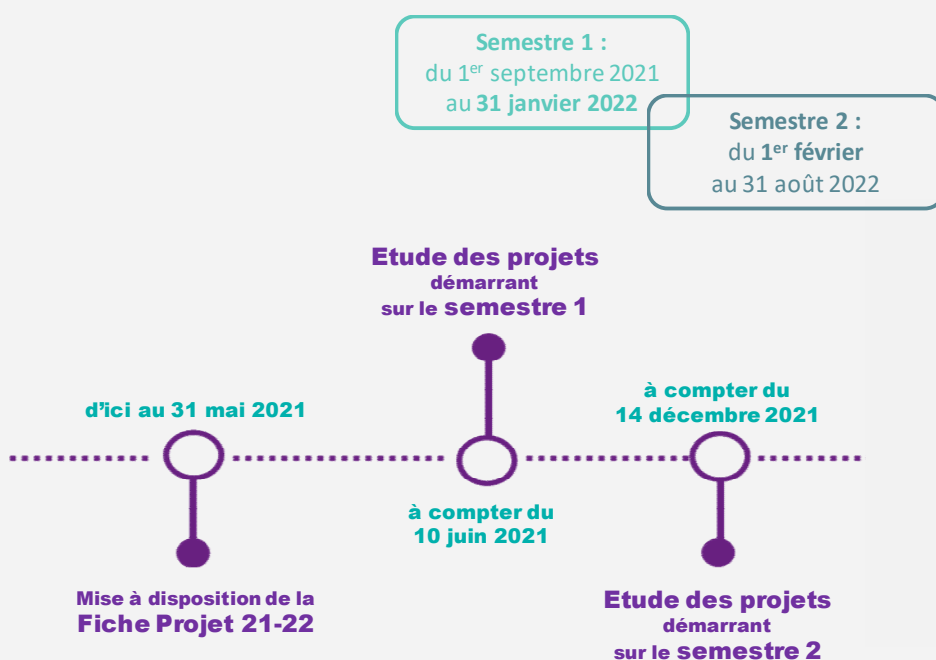
Modalités & calendrier

Les demandes sont à adresser au moins **4 à 6 semaines avant le début** de la formation

Par mail à :
contact.iledefrance@formiris.org

Éléments à fournir à Formiris IdF :

- La **fiche projet** Formiris complétée et signée par le chef d'établissement
- Le **descriptif** de la formation
- Le **devis** de l'organisme
- La **liste des enseignants** participants



Réception des projets au fil de l'eau

Le financement des formations d'équipe enseignante peut être sollicité tout au long de l'année scolaire.
La demande doit parvenir à Formiris Ile-de-France au moins **4 à 6 semaines avant le premier jour de la formation.**

Mode d'emploi

Le chef d'établissement adresse la **fiche projet 2021-2022** accompagnée :

- du **descriptif complet** de la formation
- du **devis** de l'organisme de formation
- de la **liste des participants**

Par mail à : contact.iledefrance@formiris.org

Conditions de prise en charge

- **10 enseignants minimum**
- **6h de formation minimum**
- **18h maximum par unité pédagogique** et par année scolaire
- **1 200 € maximum pour 6h en animation simple ou 1 500 € en co-animation** (1 000 € maximum par groupe supplémentaire par tranche de 6h)
- Les frais annexes des formateurs ne sont pas pris en charge

PUBLIC

Formation d'équipe en :

- Intra
- Réseau d'établissements
(Liste des établissements concernés à fournir)

Nombre d'enseignants : _____

Enseignants concernés :

- Ecole
- Collège
- Lycée général
- Lycée technologique
- Lycée professionnel

LA FORMATION

Intitulé de la formation :

Dates :

1- le / / Nombre d'heures :

2- le / / Nombre d'heures :

3- le / / Nombre d'heures :

4- le / / Nombre d'heures :

Coût :

.....TTC

Organisme de formation : (Nom et coordonnées)

Nom du ou des formateur(s) :

L'organisme de formation doit :
- Etre **certifié Qualiopi** ou avoir engagé la démarche de certification
- Etre **agréé par Formiris**
Ces éléments seront vérifiés par nos soins.

ETABLISSEMENT

Nom de l'établissement : _____

Ville : _____ RNE concerné(s) : _____

Nom du contact : _____

E-mail : _____@_____

Cachet & signature du chef d'établissement :



FORMATIONS EN ÉTABLISSEMENT dites INTRA-ÉTABLISSEMENT

Une **formation en établissement** permet de :

- Construire des bases communes, des compétences d'équipe,
- Résoudre des difficultés rencontrées en établissement,
- Innover pédagogiquement,
- Améliorer l'enseignement dispensé auprès des élèves.

C'est également un des leviers de changement dans un établissement.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de projet qui pose un cadre et permet de travailler à la fois avec recul et projection.

Pour ce faire, il est nécessaire de :

☛ **assurer la cohérence du projet** : recueillir l'historique des formations précédentes (de l'établissement ; des enseignants) sur les 3 dernières années au moins.

Données recueillies :

- ☛ **contextualiser** le projet ;
- ☛ identifier les **besoins, une problématique** ;
- ☛ fixer des **objectifs** pour répondre à cette problématique ;
- ☛ poser un **plan d'action** pour la formation ;
- ☛ poser des **indicateurs de réussite** nécessaires aux points d'étape ;
- ☛ évaluer le projet - par **bilan d'étapes intermédiaires** ;
- ☛ **faire un bilan du projet** – conformité avec les objectifs – exploitation des évaluations – améliorations et suites éventuelles.



DOSSIER DE DEMANDE

Ce dossier de demande est à retourner par mail à la DDEC (Agnès Kaelblen) avant le 15 juin 2021.

En cas de besoin, Agnès Kaelblen peut vous accompagner pour la demande de financement et/ou la recherche de formateur : ne pas hésiter à la solliciter.

☛ Informations relatives à l'établissement

Nom :
Ville :
Chef d'établissement :
Téléphone :
Courriel :

N.B. Si le projet a été réalisé avec d'autres établissements, ne présenter qu'un seul dossier en indiquant ci-après les coordonnées des établissements concernés.

Établissement 2 -

Nom :
Ville :
CE :
Tél :
Courriel :

Établissement 3 -

Nom :
Ville :
CE :
Tél :
Courriel :

Établissement 4 -

Nom :
Ville :
CE :
Tél :
Courriel :

☛ Projet de formation

Titre envisagé :

Liens avec

⇒ Les orientations diocésaines :

⇒ Le projet d'établissement :



DOSSIER DE DEMANDE

☛ **Formulation de la demande** (rédigée en concertation avec l'équipe éducative, sous la responsabilité du chef d'établissement).

1 – Contextualisation - Quel constat motive la demande ?

2 – Identification des besoins, de la problématique – Quels éléments sous-tendent la demande ?

3 – Définition des apports de la formation

4 – Définition des objectifs pédagogiques

5 – Indicateurs de réussite – évaluation

☛ Modalités d'organisation souhaitées

Nombre de participants

(10 personnes minimum)

Enseignants 1D

Enseignants 2D

Personnels OGEC

Durée

(6h minimum)

demi-journées

jours

Budget total prévu

(financement max. de 1200 €/jour)

€

Organisme de formation/formateur proposé par l'établissement

✳ NOM :

✉ Courriel :

📞 Téléphone :

N° de SIRET :

Il est important de joindre à votre demande :

- La liste nominative des participants et leur qualité (obligatoire)
- Le descriptif de la formation et le devis (le cas échéant)